

SCOT

SCHÉMA DE **CO**HÉRENCE **TERRITORIALE**

BILAN DE LA
CONCERTATION

5

Révision :
document arrêté
le 28 avril 2025

pays
sud
TOULOUSAIN



BILAN DE LA CONCERTATION

OBJECTIFS DU BILAN DE LA CONCERTATION

Le bilan de la concertation est une pièce obligatoire du dossier de SCoT. Ce document présente et tire le bilan des modalités de concertation mises en œuvre, dans le respect de la délibération du 8 octobre 2018 prise par le PETR du Pays Sud Toulousain.

La délibération respecte les éléments suivants :

- Les articles L103-2 à 6, L143-17 et R143-7 du Code de l'urbanisme précisent les attendus concernant la mise en œuvre de la concertation et son bilan.
- L'article L143-17 du Code de l'urbanisme prévoit que l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale /SCoT fasse l'objet d'une concertation du public dans les conditions définies aux articles L103-2 à L103-6 du Code de l'urbanisme. Les modalités de cette concertation doivent être précisées dans la délibération prescrivant l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.
- L'article L103-6 prévoit qu'à l'issue de la concertation, l'autorité arrête le bilan, lequel doit être versé au dossier d'enquête publique.
- L'article R143-7 précise que la délibération qui arrête le projet de SCoT peut également tirer simultanément le bilan de la concertation.

RAPPEL DES MODALITÉS

Extrait de la délibération du 8 octobre 2018

Les modalités de la conduite de la révision du SCoT ont été déterminées par délibération en date du 8 octobre 2018. Les élus ont fait le choix de développer plusieurs types d'outils de concertation publique, en matière d'information au public tout d'abord, ainsi qu'en matière de concertation.

L'information au public

- Mettre en ligne sur le site internet du Pays Sud Toulousain les éléments produits, au fur et à mesure de l'avancement des études, et permettre, par la mise en place d'une adresse électronique dédiée, l'expression d'avis et de contributions du public.
- Mettre en place au siège du PETR et de chaque communauté de commune membre diverses informations concernant la révision du SCoT, notamment des éléments pédagogiques et de compréhension, ainsi que les éléments produits au fur et à mesure de l'avancement du projet, sous des formes à définir, qui pourront passer par la réalisation de panneaux d'exposition.
- Ouvrir des registres pour consigner par écrit les observations du public au siège du PETR et aux sièges des communautés de communes membres.
- Informer le public, par voie de presse, sur le lancement de la mise en révision du SCoT et les présentes modalités de concertation.

La concertation

La concertation passe par l'organisation des réunions publiques en fonction de l'état d'avancement de la procédure de révision. En outre, les travaux de révision du SCoT seront conduits en ayant le souci de :

- réunir la commission urbanisme régulièrement et l'élargir aux Présidents des EPCI et à leurs représentants techniques selon les thématiques abordées ;
- inviter des personnes ressources aux travaux de révision (vice-présidents d'autres commissions, personnes techniques ressources...) ;
- solliciter les personnes publiques associées et les Conseils de développement existants (Pays et EPCI) lors des principales étapes de la révision.

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION

Au préalable L'évaluation et le choix de la révision : A la suite de l'évaluation obligatoire tous les 6 ans, la révision du SCoT a été engagée. Celle-ci s'est déroulée en plusieurs phases de l'élaboration du diagnostic à la rédaction des orientations et des objectifs.

Phase 1 Diagnostic et état initial de l'environnement : En 2018, suite à l'évaluation, un diagnostic est réalisé afin d'approfondir l'état des lieux du territoire. Un choix de priorisation des enjeux est alors réalisé par les élus afin d'organiser les travaux sur la phase de concertation.

Phase 2 Le Projet d'Aménagement Stratégique : Le 24 avril 2021 a marqué la reprise des travaux de révision du SCoT après une période électorale et de crise sanitaire (Covid) ayant perturbé le calendrier. Les élus se sont alors positionnés sur une révision de SCoT intégrant la modernisation du document suivant le dispositif de la loi Elan. Ainsi, le PADD deviendra un Projet d'Aménagement Stratégique et le Document d'Orientations et d'Objectifs sera complété par un Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique /DAACL (en lieu et place du Document Artisanal et Commercial volontaire élaboré précédemment dans le SCoT) et d'un programme d'action (non obligatoire).

Une nouvelle phase, celle de la concertation sur la révision du document, est alors initiée. Celle-ci a porté en premier lieu sur l'élaboration du projet d'aménagement stratégique du SCoT. Le choix a été fait de réaliser cette phase en entamant conjointement le début de la concertation sur le DOO afin de mieux prendre en compte les effets attendus de la mise en œuvre des orientations.

Phase 3 L'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectif /DOO : Cette phase est ainsi initiée dès 2022 jusqu'à l'arrêt du SCoT. Le DAACL est réalisé durant cette même phase de concertation du DOO. Le programme d'action est, lui, élaboré à la suite de la concertation du grand public et des élus, afin d'accompagner la mise en œuvre des actions envisagées.

Phase 4 La période administrative de l'enquête publique : La phase administrative, de mai 2025 à janvier 2026, vise à finaliser la procédure d'élaboration du SCoT via notamment la consultation des personnes publiques associées et de la mission régionale d'autorité environnementale et via l'enquête publique.

Le calendrier de la révision a été adapté tout au long de la démarche pour tenir compte des évolutions réglementaires, en particulier la modification du SRADDET et la loi Climat & Résilience et son objectif d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050 à l'échelle nationale.

L'INFORMATION AU PUBLIC

Site Internet

« Mettre en ligne sur le site internet du Pays Sud-Toulousain les éléments produits, au fur et à mesure de l'avancement des études, et permettre, par la mise en place d'une adresse électronique dédiée, l'expression d'avis et de contributions du public. »

Tout au long des travaux de révision (du diagnostic à l'élaboration du DCO), le contenu des événements ainsi que les documents validés ont été mis en ligne sur la page de la révision, ainsi que sur une page dédiée à la concertation.



L'adresse mail : revision.SCoT@payssudtoulousein (renvoyant à l'adresse de la responsable du SCOT) a été créée afin de relever l'expression des avis et des contributions du public.



En complément, certains événements ont également fait l'objet d'enregistrements audio mis à disposition du public sur le site Internet du Pays Sud Toulousain, ainsi que sur celui de la radio locale, Radio Galaxie. C'est le cas des interventions du séminaire du 9 décembre 2022 et celles de 3 conférences-débat sur la sobriété foncière, la qualité architecturale et paysagère et sur l'énergie.



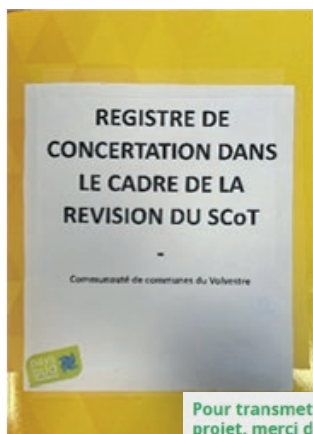
Registre des contributions

« Ouvrir des registres pour consigner par écrit les observations du public au siège du PETR et aux sièges des communautés de communes membres ».

Afin de permettre au grand public de faire des remarques durant la révision, des registres ont été mis à disposition au sein du siège du PETR, ainsi qu'au sièges des communautés de communes du Volvestre, du Bassin Auterivain, ainsi que de Cœur de Garonne.

En complément des registres, un lien vers l'adresse revision.sco@payssudtoulousain.fr permettait de transmettre des remarques ou contributions.

Extrait des registres : aucune remarque n'a été formulées dans les registres papiers.



Pour transmettre vos éventuelles contributions sur le projet, merci de les envoyer en version PDF par courriel à l'adresse : revision.sco@payssudtoulousain.fr en [CLIQUANT ICI](#)

Affiches

« Mettre en place au siège du PETR et de chaque communauté de commune membre diverses informations concernant la révision du SCoT, et notamment des éléments pédagogiques et de compréhension et les éléments produits, au fur et à mesure de l'avancement du projet, sous des formes à définir, qui pourront passer par la réalisation de panneaux d'exposition ».

En début de révision, des journaux de cadrage ont été élaborés « SCoT chez vous » et diffusés à l'ensemble des communes. Le premier, paru en septembre 2020, présente le cadre d'un SCoT et de sa révision. Le second est sorti en janvier 2021, et met en avant les chiffres clé du Pays Sud Toulousain. Enfin en juin 2021, un dernier journal est paru, sur la polarisation du territoire.



Durant la concertation, des panneaux d'information ont été élaborés afin de communiquer sur la révision (mis en ligne et imprimés sous forme de kakemonos pour être exposés lors des événements).

HAUTE-GARONNE INGÉNIERIE / ATD

Le Pays Sud Toulousain

Le territoire

En un coup d'oeil

Communauté de communes
Cœur de Garonne

Communauté de communes
du Bassin Auloronais Haut-Garonnais

Communauté de communes
du Volvestre

0 5 10 km

En quelques mots

- Une grande rivière**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.
- Une identité forte**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.
- Les grandes vallées**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.
- Une grande ville**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.
- Une grande ville**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.
- Une grande ville**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.
- Une grande ville**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.
- Une grande ville**
sur son territoire : l'Auloron, un espace naturel de loisirs, l'agriculture de montagne, l'apiculture, l'artisanat, les produits, l'artisanat, les produits, les vins d'Alsace.

HAUTE-GARONNE
INGÉNIERIE

Agir
avec vous !

pays sud
toulousain

Pays Sud Toulousain
Espace d'Action
22 avenue de Toulouse
31300 Carmaux
05 61 87 00 52
pays.sud.toulousain.fr

HAUTE-GARONNE INGÉNIERIE / ATD

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Sud Toulousain

De quoi s'agit-il ?

C'est

le **PROJET TERRITORIAL**

porté par les

20 ANS

à venir

Il doit

Respecter

le principe

de **DÉVELOPPEMENT**

DURABLE

Et

un **DOCUMENT**

technique

de **POLITIQUES**

PUBLICQUES

et de **COOPÉRATION**

avec les **ACTEURS**

donc ?

• **DÉCLINER** à son

échelle les **SCÉNARIOS**

qui s'imposent

à son

échelle

• **FIXER** les

OBJECTIFS

et **ORIENTATIONS**

selon les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

et les **SCÉNARIOS**

Une vision pour l'avenir

Que contient-il ?

DIAGNOSTIC

Il étudie les enjeux

du territoire

PROJET D'AMÉNAGEMENT

STRATÉGIQUE (PAS)

Il définit des objectifs stratégiques en

lien avec les enjeux, qui conduisent à la

coordination des politiques publiques

DOCUMENT D'ORIENTATION

et d'OBJECTIFS (DOO)

Il traduit le PAS en orientations générales et

propositions applicables aux Plans

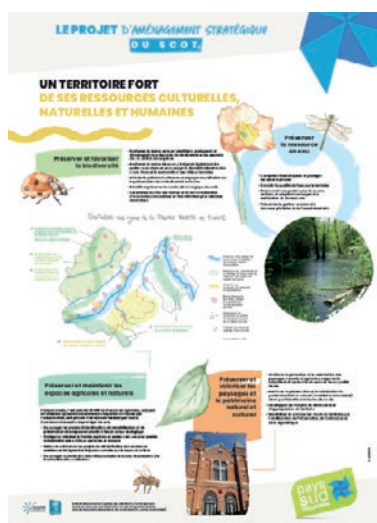
Locaux d'Urbanisme, Schémas d'Aménagement

et Programmes Locaux de l'habitat

PROGRAMME D'ACTIONS (PA)

En complément, et mis à disposition de l'ensemble des communes, 6 affiches ont été produites afin de communiquer sur les orientations du projet.

Trois des affiches présentent le cadre de la révision du SCoT et les 3 suivantes le contenu des 3 axes du projet d'aménagement stratégique discuté en conseil syndical.

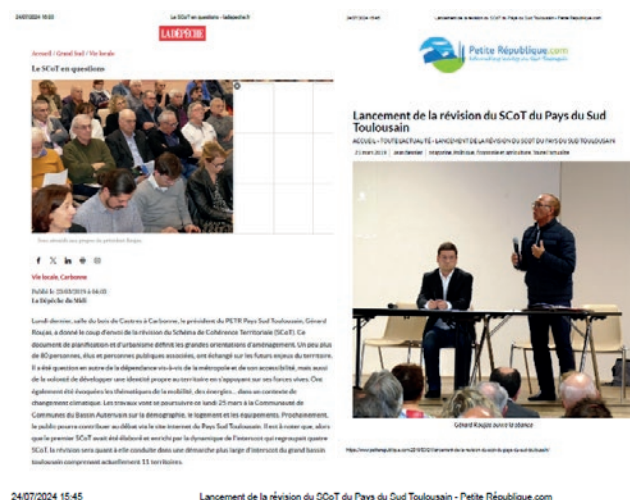


Presse et radio

« Informer le public, par voie de presse, relative au lancement de la mise en révision du SCoT et aux présentes modalités de concertation »

Annnonce du lancement de la révision dans la presse

Les 21 et 23 mars 2019, le lancement de la révision du SCoT a été diffusé dans la presse locale, à savoir la Dépêche du Midi et sur le site de la Petite République, journal local numérique du Pays Sud Toulousain.



24/07/2024 15:45 Lancement de la révision du SCoT du Pays du Sud Toulousain - Petite République.com

Lancement de la révision du SCoT du Pays du Sud Toulousain:

Lundi dernier, salle du bois de Castres à Carbone, le Président du PETR Pays Sud Toulousain, Gérard Roujas, a donné le coup d'envoi de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document de planification et d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement. Un peu plus de 80 personnes, élus et personnes publiques associées, ont échangé sur les futurs enjeux du territoire.

Parmi les participants, nous notons la présence de Marie Caroline Tempesta, conseillère Régionale, Maryse Vézat-Baronia, Vice présidente du conseil Départemental, Denis Turrel, Président de la communauté des communes du Volvestre, Bernard Bros, ainsi que du maire de Carbone. Durant cette réunion, il a été question en outre de la dépendance vis-à-vis de la métropole et de son accessibilité, mais aussi de la volonté de développer une identité propre au territoire en s'appuyant sur ses forces vives. Ont également été évoqués les thématiques de la mobilité, des énergies... dans un contexte de changement climatique. Les travaux vont se poursuivre ce lundi 25 mars à la Communauté de Communes du Bassin Auterivain sur la démographie, le logement et les équipements. Prochainement, le public pourra contribuer au débat via le site internet du Pays Sud Toulousain.



Émissions radio : 4 émissions radio et 4 participations et enregistrements lors d'événements

Le Pays Sud Toulousain est venu présenter les avancées des travaux du SCoT sur la radio locale Radio Galaxie, estimée à 45 000 / 50 000 auditeurs par semaine, à raison de 6 à 8 retransmissions par émission. Certains enregistrements sont disponibles en podcast sur le site de la radio : <https://radiogalaxie31.com/interviews-institutionnels/>.

Mai 2022 : Coline Etienne et Corinne Marcien du Pays Sud Toulousain présentent le projet du Schéma de Cohérence Territoriale /SCoT et les réunions de participation citoyenne.

Avril 2022 : Présentation des missions du Pays Sud Toulousain : en particulier le Groupe d'Action Local /GAL présenté par M. Michel Zdan, le Schéma de Cohérence Territoriale /SCoT présenté par M. Gérard Capblanquet et un rappel sur les modes de financements du Pays Sud Toulousain par M. Gérard Roujas son président.

Novembre 2022 : Le Conseil de développement participe à une émission radio sur Radio Galaxie, en compagnie de l'équipe du SCoT.



4 enregistrements des soirées-débats :

Décembre 2022 : Assises du Territoire – Tables rondes
Avril 2023 : Rencontres du SCoT - Saint Sulpice s/Lèze - Quel aménagement du territoire dans un contexte de sobriété foncière ?
Mai 2023 : Rencontres du SCoT - Carbone - Quelles ambitions pour la qualité architecturale et paysagère de nos communes ?
Juin 2023 : Rencontres du SCoT - Cazères - Quelles ambitions sur la sobriété énergétique et la production des énergies renouvelables de nos communes

Avril-Mai 2024 : Invitation à la Fête de la nature du 22 mai 2024 par M. Gérard Capblanquet, Vice-président du Pays Sud Toulousain en charge du SCoT et Mme Coline Etienne, responsable du SCoT

Novembre 2024 : Invitation au séminaire de présentation du SCoT du 02 décembre 2024 par Coline Etienne, responsable du SCoT.

Articles de presses : 12 articles

La Petite République www.petiterepublique.com : 5 articles

- 19/12/2022 - Assises de territoire : une première engageante en Pays Sud Toulousain !
- 13/04/2024 - Avis du Codev sur le PAS du SCoT du Pays Sud Toulousain
- 17/05/2024 - Journée de la biodiversité, l'événement du Pays Sud Toulousain
- 23/11/2024 - Les habitants du territoire conviés à échanger sur l'avenir du Pays Sud Toulousain (invitation aux ateliers grand public)
- 01/04/2025 - Carbone : Réunion des élus du Pays Sud Toulousain face aux restrictions d'urbanisme

La Dépêche du Midi www.ladepeche.fr : 7 articles

- 23/03/2019 - Le SCoT en questions
- 20/10/2020 - Urbanisme et inondation, Saint-Sulpice-sur-Lèze
- 17/05/2022 - Carbone. Urbanisme: un atelier participatif organisé par le SCoT
- 14/12/2022 - Les premières assises du Pays Sud-Toulousain
- 14/06/2023 - Grépiac. L'aménagement du territoire s'invite à l'Amassada (annonce de la conférence sur l'aménagement économique, le commerce, l'artisanat et la logistique,)
- 11/05/2024 - Cazères. La Maison Garonne fête la nature (annonce de la fête de la nature du 22 mai 2024)
- 19/11/2024 - Cazères. Pays Sud Toulousain : vous êtes conviés à échanger sur l'avenir de notre territoire (annonce du séminaire atelier du 2 décembre 2024)

CAZÈRES

La Maison Garonne fête la nature

Le mercredi 22 mai, la structure dédiée au fleuve Garonne accueillera le Pays Sud Toulousain dès 14 h pour sa Journée de la Biodiversité. Une journée d'animations ludiques et d'échanges avec des acteurs du territoire, chercheurs et experts naturalistes gratuite et ouverte à tous. « Venez partager un moment convivial sur les moyens envisagés pour protéger et valoriser les richesses que nous offre la Nature. Nous accueillons Arnaud Elger, professeur à l'Institut National Polytechnique de Toulouse et directeur de la Zone Atelier Pyrénées-Garonne et Nathanaël Roussel, gestionnaire Forestier Professionnel, prestataire pour l'Observatoire des Forêts des Pyrénées Centrales (Nature En Occitanie) ». Au programme :

De 14 h à 17 h : fresques et expositions. Améliorez vos connaissances en participant à des Fresques sur l'eau. Entrée sur inscriptions pour participer aux Fresques (avant le



Une mise à l'honneur de la biodiversité du Sud-Toulousain.

13 mai. De 18 h à 20 h 30 : conférence-débat sur le SCoT en révision et échange sur les services écosystémiques. P. Entrée libre sans inscription.

Jusqu'au 26 mai, la Maison Garonne propose au public de fêter la nature avec un large choix de manifestations gratuites.

Au programme : mercredi 15 mai à 15 h, sortie nature (tout public). Jeudi 23 mai à 18 h 30, conférence « Dernière l'eau du robinet ». Mercredi 29 mai à 18 h, conférence « Histoires d'escargots » (tout public dès 6 ans). Jusqu'au 31 mai, Expo « Plantes exotiques invasives ».

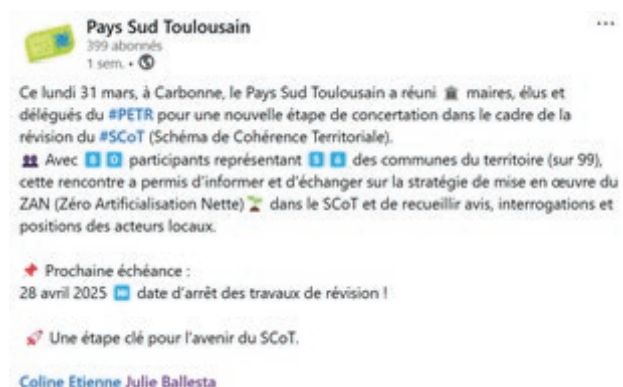
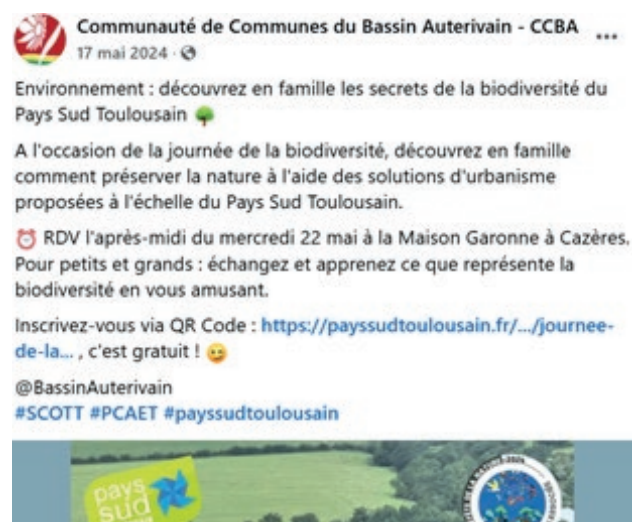
13 infolettres sur le SCoT

Articles diffusés via l'infolettre du Pays Sud Toulousain à plus de 3700 abonnés :

- 22/02/2023 - Revivez les échanges de la table ronde sur la thématique *Comment gérer les ressources du territoire sur le long terme ?*
 - 20/04/2023 - Quel aménagement du territoire dans un contexte de sobriété foncière ?
 - 30/06/2023 - Le SCoT en PAS d'engager une nouvelle étape de révision
 - 01/02/2024 - Deux temps forts sur l'eau et le changement climatique dans le Sud Toulousain
 - 24/02/2024 - Revivez les échanges de la table ronde sur la thématique *Comment gérer les ressources du territoire sur le long terme ?*
 - 26/02/2024 - Le SCoT en écoute et en étape
 - 20/04/2024 - Quel aménagement du territoire dans un contexte de sobriété foncière ?
 - 20/03/2024 - Visite du dispositif de gestion intégrée des eaux pluviales à Portet-sur-Garonne
 - 29/06/2024 - le SCoT en mode Fête de la Nature
- 25/09/2024 - La concertation du SCoT se poursuit - Venez échanger sur l'avenir du territoire le 02 décembre prochain !
- 8/01/2024 - L'occupation du sol à grande échelle un outil cartographique au service de l'observatoire du territoire
 - 14/01/2025 - Retour sur le séminaire de présentation des travaux de révision du SCoT
 - 09/04/2025 - Ultime concertation du SCoT avec les élus avant le vote de l'arrêt des travaux de révision

Outils mobilisés en supplément : affiches à l'attention des communes, sites et réseaux sociaux (facebook) des communautés de communes, sites Internet des communes, Linkedin du Pays Sud Toulousain, ...

À plusieurs reprises, les communes ont été sollicitées afin de relayer les informations sur le SCoT en révision et en particulier les temps de concertation destinés aux habitants. Ainsi les communautés de communes, ainsi que certaines communes ont relayé ces informations.



De plus, l'équipe du SCoT a participé à plusieurs initiatives et événements afin de communiquer sur le SCoT en révision.

Le 24 septembre 2022, à l'occasion de la Foire de Auterive, une animation pédagogique à destination des familles a eu lieu afin d'expliquer l'aménagement du territoire et l'intérêt d'un SCoT.



Le 2 juillet 2023, au festival Agitaterre à Lahage, des animations sur le bien-être et la mobilité ont été proposées aux participants, dans le cadre de la révision du SCoT et du bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial.



Articles et posts sur les réseaux sociaux

Depuis février 2023, 4 posts sur LinkedIn faisant état de l'avancée des travaux et des grands événements ont été relayés sur les pages de la responsable des équipes (400 abonnés sur le site du Pays Sud Toulousain et plus de 837 abonnés sur le compte de la responsable).

LA GOUVERNANCE DE LA CONCERTATION

L'organisation du dialogue territorial

La révision du SCoT fait suite à un long processus de dialogue et de concertation entre les élus et les habitants, ainsi qu'avec les territoires voisins et les partenaires institutionnels. Ainsi, au fil de la démarche, de nombreux acteurs, politiques et techniques, ont été mobilisés dans le cadre d'instances de travail mais aussi via des échanges bilatéraux.

À compter de septembre 2021, une gouvernance spécifique à la révision a été mise en place puis affinée au cours du temps.

Les instances politiques

Le Comité Syndical est l'organe délibérant du Syndicat Mixte du SCoT du Pays Sud Toulousain. Il est composé de 42 élus titulaires et 42 suppléants désignés par les intercommunalités membres du Syndicat.

La Commission SCoT élargie (ou Comité de pilotage - CoPil) constitue l'instance de travail privilégiée pour la révision du SCoT. Elle est constituée des membres de la commission SCoT désignés par les intercommunalités, ainsi que d'élus volontaires des communes principales du Pays Sud Toulousain et des présidents des communautés de communes. Au total, 35 élus sont membres de cette commission élargie. Leurs équipes techniques (responsables du développement territorial, DGS, agents des offices de tourisme, chargé.e.s de mission thématiques habitat, biodiversité, économie, ...) et les membres représentants du Conseil de développement en charge du suivi des thématiques de l'urbanisme et de l'environnement étaient également invités à participer à ces réunions.

La Conférence des maires regroupe l'ensemble des Maires du PETR. Elles permettaient de faire des points d'étape annuels à l'ensemble des élus (en particulier ceux moins impliqués dans le suivi de la procédure SCoT) et ainsi les inviter à participer aux travaux et événements dédiés au cours de la démarche.

Le Bureau et les conférences des communautés de communes, instances délibérantes ou politiques des EPCI, elles ont permis de présenter les étapes en cours du SCoT à des moments clés.

Les réunions de concertation en commune, organisées tout au long de la démarche pour concerter les élus aux grandes étapes du SCoT. Une à deux réunions étaient prévues par chaque communauté de commune (2 pour Cœur de Garonne, 1 pour les autres). Ensuite, une réunion commune de restitution présentait la synthèse des échanges et un vote indicatif permettait d'orienter les propositions du SCoT.

Les instances techniques

Le Comité technique de la révision (ou Cotech) constitue l'instance de travail technique privilégiée dans le cadre des travaux d'élaboration du SCoT. Il est composé des Partenaires Publics Associés /PPA, ainsi que des techniciens des 3 communautés de communes (invitation large à l'ensemble des techniciens pouvant être concernés) et des membres du Conseil de développement. Des partenaires locaux hors PPA ont également été associés lors de réunions thématiques les concernant.

La société civile

Le Conseil de développement a été associé à l'ensemble des comités techniques et comités de pilotage. Le Conseil de développement a représenté l'instance privilégiée de dialogue avec la société civile. Le Pays Sud Toulousain a inscrit sa révision dans une volonté de transparence et d'implication citoyenne.

Les réunions publiques : Tout au long de la démarche de révision, les habitants ont été consultés lors de visites de terrain, d'ateliers ou de réunions publiques.

Des expertises sollicitées en complément

Haute-Garonne Ingénierie, en appui technique tout au long de la révision, a apporté une expertise pour l'élaboration des documents du SCoT (hors DAACL et Évaluation environnementale) et le suivi des procédures administratives.

L'évaluation environnementale a été réalisée par le bureau d'études Citadia / Even Conseil. Ce dernier accompagne les acteurs publics, en apportant un conseil expert, stratégique et ciblé, en particulier en matière de transition écologique et énergétique.

Le Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique /DAACL a été réalisé grâce à l'expertise du bureau d'études AID Observatoire en matière d'urbanisme commercial.

Appuis d'experts thématiques

La trame verte et bleue a été réalisée avec l'appui d'associations et de structures gestionnaires du cycle de l'eau. Ont ainsi participé à l'élaboration des documents et des orientations :

- le SMEAG via la charte Garonne Amont et le programme ACTE concernant la trame bleue et les zones humides
- l'Association Naturaliste d'Ariège pour la trame verte et les espaces naturels à protéger.
- la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Garonne pour la trame verte et bleue et l'identification des corridors écologiques.

Le travail des partenaires et des élus de la commission SCoT élargie tout au long de la révision

À compter de la période du début de la concertation sur le projet en 2021, environ 30 réunions de la commission SCoT élargie, 9 ateliers thématiques et 20 comités techniques ont eu lieu.

Commissions SCoT élargies et Comités techniques

	Commissions / Copil	Ateliers thématiques élus du PST, vice-présidents des EPCI et partenaires	Cotech
2019			17/10/2019 (restitution diagnostic partagé PPA)
2020	23/10/2020	8/10/2020, 15/10/2020, 3/12/2020, 17/12/2020	
2021	04/01, 13/09, 8/12		
2022	19/01, 31/02, 09/03, 04/05, 27/06, 5/09, 7/11, 28/11		14/01, 15/03 (avec les EPCI), 24/03 (habitat et économie), 29/03 (biodiv), puis 12/04 (économie et richesses/biodiv), 21/04 (habitat), 27/09, 20/10, 10/11
2023	16/01, 16/02, 2/03, 27/03, 15/05, 19/06, 7/09, 16/10	17/10 sur l'habitat 21/12 sur l'énergie	9/03, 9/05, 11/06 (biodiv et eau), 8/06, 26/09, 23/11
2024	7/02, 18/03, 13/05, 3/06, 24/06, 10/09, 4/11, 18/11	22/01 sur l'eau 7/03 sur l'économie 23/04 sur l'habitat	7/02 (EPCI), 29/02 (TVB), 20/07, 15/10, 19/11 (EPCI)
2025	11/02, 10/03		

Contributions du CODEV

Le Conseil de développement /CODEV a été associé tout au long de la révision pour les ateliers du diagnostic, l'ensemble des comités techniques et commissions SCoT. En particulier, les groupes urbanisme et environnement, composés d'une dizaine de membres ont eu l'occasion de participer aux réunions.

En complément, des réunions ou des présentations spécifiques ont été organisées les 2/05/2022 (assemblée plénière 22 présents), 13/07/2022 afin de définir ensemble l'implication du Codev, 13/10/2022 sur le ZAN et les réflexions sur le projet d'aménagement stratégique (8 participants), le 13/04/2023, 5/02/2024 (11 présents), 4/03/2024, 1/10/2024 (12 présents) sur le PAS et le contenu du DOO.

Le CODEV a émis un avis officiel sur le projet d'aménagement stratégique présenté à l'occasion du bureau syndical du 26/10/2023 puis transmis à l'ensemble des communes du territoire.

Le 5 février 2024, la commission SCoT a fait part des avis émis et fait le choix quant à la prise en compte de ces dernières.



Contributions des PPA

En amont, puis tout au long de la procédure de révision, les partenaires ont émis des avis sur les documents en cours d'élaboration en complément de la participation aux réunions de travail des comités techniques. Ainsi, les partenaires suivants ont émis des avis ou contributions :

- DDT : En phase amont : note d'enjeux et avis intermédiaire
- Région Occitanie
- PLH de la CCBA
- SMEAG
- Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- SM-GALT
- SMIVAL
- SYMAR Val D'Ariège
- Réseau 31
- ONF
- CD 31, service ressource en eau
- CD 31, service habitat
- ARS
- Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Garonne
- Association Ligue de Protection des oiseaux
- Association Nature en Occitanie

Rencontre avec des acteurs socioprofessionnels et associations à la demande

Intéressés ou concernés par la démarche de révision du SCoT, certaines structures ou acteurs ont sollicité des entretiens avec le vice-président ou les techniciens en charge de la révision du SCoT. Parmi les acteurs du monde économique, ont été reçus l'UNICEM et les enseignes Carrefour et LIDL.

Sur le volet environnement, des entretiens thématiques ont eu lieu avec l'Association naturaliste d'Ariège, Arbre et Paysage d'Autan, l'association naturaliste de la Louge et du Touch, la Ligue de Protection des Oiseaux, la MRaE, etc.

Enfin, sur le volet agricole, la chambre d'agriculture de Haute Garonne, ainsi que le Civom ont été reçus.

LA CONCERTATION

L'engagement a été pris de concerter le public tout au long de la procédure, ainsi que de veiller à associer les élus, les personnes ressources et les partenaires publics associés.

Les grands événements de la concertation

2019 – 2020

- 9 ateliers sur le diagnostic et la hiérarchisation des enjeux
- Questionnaire aux habitants du 16/09 au 16/11

2022

- Séminaire des élus 12 mars 2022 (concertation sur le projet stratégique)
- 5 ateliers du PAS à destination des citoyens, élus et partenaires en mai / juin 2022 (concertation sur le projet stratégique)
- Questionnaire à destination des communes en juillet sur les polarités et le ZAN
- Assises de territoire du 9 décembre 2022 (concertation sur le projet stratégique et le niveau d'ambitions)

2023

- 4 conférences-débat et concertation d'avril à juin 2023 : enregistrements des conférences par Radio Galaxie

- Questionnaires à destination des communes (en février puis juillet)
- 4 réunions d'échanges en communes (2, 3, 5 et 9 octobre) et réunions de restitutions les 9 et 27 novembre

2024

- Rencontres de l'eau des 15 et 22 janvier
- Fête de la nature du 22 mai 2024 de 14h à 20h30 (présentation et échange sur le SCoT): présentation du projet d'aménagement stratégique /PAS du SCoT, conférence-débat et animations sur les services rendus par la nature
- Séminaire de présentation du Document d'Orientations et d'Objectifs /DOO du 2 décembre 2024 : près de 130 personnes présentes, habitant-e-s, élu-e-s et partenaires du SCoT

2025

- Réunion des maires le 31 mars 2025

	Réunions publiques ou événement avec partenaires	Evènements avec les élus et groupes de travail thématique	Réunions d'échanges en communes puis restitutions et interventions en intercommunalités
2019-2020		9 ateliers de diagnostic (25/03/2019, 16/05/2019, 20/06/2019, 17/09/2019, 3/10/2019)	
2021	/	9/12	/
2022	5 Ateliers du PAS (mai-juin) 10/05 (Ressources nat), 14/05 (Habitat), 24/05 (Centre-bourg), 30/05 (économie), 23/06 (biodiversité)	12/03 Séminaire/ ateliers du PAS (toutes thématiques)	Jan-Fév : interventions en CC 29/09 présentation Rieumes Nov : commission habitat CCCG
2023	5 Conférences-débat et Quizz du SCoT avril à juin PAS/ DOO (seulement Codev) : 18/04 (sobriété foncière), 26/05 (qualité archi), 2/06 (énergie), 9/06 (économie)	17/10 Groupe de travail Habitat, 21/12 Groupe de travail Énergie	Interventions bureau EPCI (26/01, 9/02, 9/03) Puis interventions CC (6/06 CCBA, 25/05 CCCG, 8/06 CCV), 4 réunions communes (3/10, 5/10, 9/10, 10/10) 6/11 intervention CCBA, et 9/11 et 27/11 restitution
2024	22/05 Journée biodiversité/ fête de la nature (tous) 2/12 réunion publique de présentation du DOO du SCoT (tous)	15 et 22/01 Rencontres de l'eau (élus et partenaires) Jan 7/03 Groupe de travail économie, 23/04 groupe de travail habitat	19/02 réunion avec les présidents des 3 EPCI, 4/04 intervention CC, mai interventions CC 4 Réunions en communes (17/09, 18/09, 24/09, 26/09) et 7/10 réunion de restitution
2025		31/03 Réunion des maires	

La concertation sur le diagnostic

Le travail de diagnostic du territoire a été réalisé de manière partenariale après 9 ateliers : 3 journées de travail et une matinée d'ateliers entre élus et PPA ainsi qu'une après-midi de visites de terrain et d'échanges avec des acteurs locaux autour de projets liés aux thématiques abordées dans le cadre de la révision.

Date	Thématiques	Lieu	Participants élus, techniciens, partenaires et membres du Codev
25/03/2019	Population / Logement / Équipements et services	Auterive	41
16/05/2019	Consommation d'espaces / Densité	Saint Sulpice/ Lèze	63
20/06/2019	Économie		44
16/09/2019 au 16/11/2019	Questionnaire aux habitants	Le Fousseret	121
17/09/2019	Mobilité	En ligne	14
3/10/2019	Enjeux et objectifs		29
8/10/2020	Visite de terrain autour de la boucle de la Vallée de la Garonne		31
15/10/2020	Visite de terrain autour de la boucle de la vallée de l'Ariège et de la Lèze		36
3/12/2020	Biodiversité, eau, risques, pollutions, santé	Visioconférence	38
3/12/2020	Agriculture	Visioconférence	39

Questionnaire à l'attention des habitants du 16/09 au 16/11

Entre le 16 septembre et le 16 novembre, une large concertation grand public a eu lieu dans le cadre de la révision du SCoT ainsi que le Plan Climat Air Énergie Territorial. Au total, 121 réponses ont été relevées, sur les questions de l'urbanisme et la construction, la dynamique du centre-ville, la politique du logement et de l'habitat, urbanisme et équipement, urbanisme et agriculture, urbanisme et protection de l'environnement, urbanisme et paysages, aménagement commercial, urbanisme et développement économique, urbanisme et mobilité.



Diagnostics habitat, économie, mobilité



eu lieu le 17 octobre 2019 afin de restituer les travaux.

Du 25 mars au 3 octobre 2019, 5 ateliers de concertation sur le diagnostic socio-économique ont eu lieu. Une réunion de restitution aux personnes publiques associées a

Diagnostics sur l'état initial de l'environnement et agriculture

Deux visites de terrain ont traité de l'état initial de l'environnement les 8 et 15 octobre 2020. Ces visites de terrain ont été animées par les partenaires suivants : l'association Nature en Occitanie, le SMIVAL, le SYMAR Val d'Ariège, le SMEAG et le SM-GALT.



Un échange le 3 décembre 2020 en visioconférence a abordé les thématiques de la biodiversité, l'eau, les risques, les pollutions, les nuisances et la santé et le 17 décembre 2020 sur l'agriculture.

La priorisation des enjeux du diagnostic

Le 4 novembre 2019, les grands enjeux (hors EIE) du territoire ont été validés lors d'un conseil syndical puis présentés lors des conseils communautaires des communautés de communes.

Par la suite, le 12 avril 2021, une réunion avec les élus portant sur la hiérarchisation des enjeux de l'état initial de l'environnement et de l'agriculture a permis de dégager des objectifs principaux (26 participants).

Présentation des travaux du diagnostic partagé

A la fin de cette étape de diagnostic partagé, l'ensemble des enjeux ainsi définis ont été présentés aux partenaires publics associés le 4 mai 2021 (54 participants), puis aux 3 communautés de communes les 20 et 27 mai et 1er juin 2021.

LA CONCERTATION SUR LE PAS ET LE DOO

En 2022 (7 événements majeurs)

- Séminaire des élus du 12 mars
- 5 ateliers mars à juin
- Assises de territoire le 9 décembre

Séminaire des élus du 12 mars 2022

Participants

93 élus présents ainsi que des membres de la Direction Départementale des Territoires, le Conseil de développement (citoyens volontaires engagés auprès du Pays), Even Conseil (qui réalise l'évaluation environnementale du SCoT), Haute Garonne Ingénierie (qui accompagne le Pays Sud Toulousain dans la révision du SCoT) et des agents du Pays Sud Toulousain.

Nombre de communes représentées : 50/99

Ateliers sur 5 thématiques au choix

- ☐ *Quelle gestion des ressources naturelles en Pays Sud Toulousain ?*
- ☐ *Comment habiter demain le Pays Sud Toulousain ?*
- ☐ *Quels centres-bourgs demain en Pays Sud Toulousain ?*
- ☐ *Quel développement économique et équilibre du territoire en Pays Sud Toulousain ?*
- ☐ *Quelles préservation et valorisation des richesses naturelles et culturelles en Pays Sud Toulousain ?*



Ateliers mars à juin 2022

Participants

131 au total (certains ont été présents sur plusieurs réunions)

DATE	Thématiques	Lieu	Participants
10/05/2022	Quelle gestion des ressources naturelles en Pays Sud Toulousain ?	Rieumes	21 (Élus : 8 + Citoyens : 6 + Codev : 7)
14/05/2022	Comment habiter demain le Pays Sud Toulousain ?	Palaminy	13 (Élus : 10 + Citoyens : 1 + Codev : 2)
24/05/2022	Quels centres-bourgs demain en Pays Sud Toulousain ?	Carbonne	30 (Élus : 15 + Citoyens : 7 + Codev : 6 + Techniciens : 2)
30/05/2022	Quel développement économique et équilibre du territoire en Pays Sud Toulousain ?	Miremont	28 (Élus : 10 + Citoyens : 5 + Codev : 4 + Techniciens : 2)
23/06/2022	Quelles préservation et valorisation des richesses naturelles et culturelles en Pays Sud Toulousain ?	Montesquieu Volvestre	39 (Élus : 18 + Citoyens : 13 + Codev : 4 + Techniciens : 4)
TOTAL			131

Déroulé

- Film de la fédération des SCoT (5 mins)
- Rappel des étapes et synthèse du diagnostic (30 mins)
- 2e Film de la fédération des SCoT (5 mins)
- Note d'enjeux de l'État (30 mins)
- Témoignages d'élus : Bois de la Pierre, St-Élix-le-Château, Grépiac
- Atelier : Projet d'Aménagement Stratégique par thématique (1h30)



Assises de territoire 9 décembre 2022

Participants

Matin : 125 personnes (78 élus le matin y compris 1 sénateur, 4 membres du Codev, 20 élus du comité de pilotage du SCoT/33, 23 partenaires (dont HGI, DDT, Région, Communauté de communes, Chambre d'Agriculture, Milpat, SCoT Gascogne et SCoT Nord, SMEAG, Agence de l'eau, Arbres et Paysages d'Autan, SM-GALT, Réseau 31)

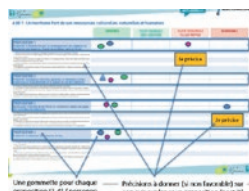
Après-midi : 56 élus réunis lors de l'atelier

Déroulé

Matinée ouverte aux élus, techniciens, partenaires et Codev
Table ronde (constats et actions possibles) avec des spécialistes ou chercheurs sur la thématique « Comment gérer les ressources du territoire sur le long terme ? » :

- **Franck SOLACROUP** : Agence de l'eau Adour Garonne (directeur de délégation territoriale Délégation Garonne et rivières d'Occitanie)
- **Frédéric MORIZOT** : agronome et économiste, président et fondateur de l'association MilPAT Sud-Garonne (pour instaurer les projets alimentaires de territoires)
- **William FARAGO** : chargé d'études en environnement à l'Association Arbres et Paysages d'Autan (opérateur pour l'accompagnement des projets de plantation en Haute-Garonne)
- **Julian CARREY** : chercheur à l'INSA et membre de l'Atecopol (Atelier d'écologie politique : construction d'une communauté pluridisciplinaire de scientifiques travaillant ou réfléchissant aux multiples aspects liés aux bouleversements écologiques)

Suivi d'une après-midi réservée aux élus : avis sur les propositions du pré-PAS (matière première)

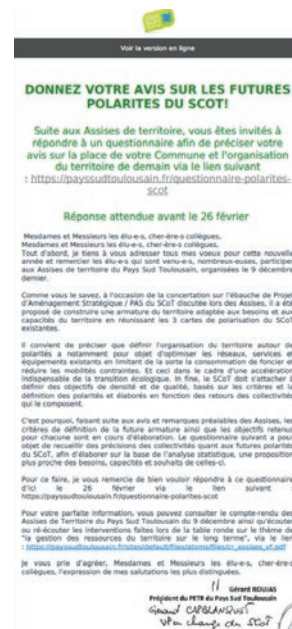


En 2023 (11 événements majeurs)

- Concertation des élus via questionnaires en février et juillet
- 4 conférences-débat et concertation d'avril à juin
- 5 réunions en communes en octobre et réunions de restitutions les 9 et 27 novembre

Concertation des élus via questionnaire et présentation des hypothèses aux EPCI

Questionnaire sur la polarisation en février 2023 : Parmi les 99 communes interrogées ayant été destinataires du questionnaire, 30% des communes du SCoT soit 30 communes ont répondu (dont un questionnaire incomplet). Des critères ont émergé.



Interventions de l'équipe du SCoT dans les EPCI sur le bilan du séminaire et sur l'application de l'objectif ZAN les 26/01/23, 9/02/23, 9/03/23

1/ L'objectif ZAN

- Contexte
- Définition

2/ Mise en œuvre de l'objectif

- Obligations et conséquences
- Mise en œuvre dans le SCoT

Conférences-débat et concertation d'avril à juin 2023

Participants

Date	Thématique	Lieu	Participants
18/04/2023	Quel aménagement du territoire dans un contexte de sobriété foncière ?	St Sulpice S/ Lèze	58 participants (45 élus, 3 techniciens, 3 professionnels de l'aménagement, 1 représentant associatif et 9 citoyens)
26/05/2023	Quelles ambitions pour la qualité architecturale et paysagère de nos communes ?	Carbonne	31 participants (25 élus, 3 techniciens, 3 citoyens)
2/06/2023	Quelles ambitions sur la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables de nos communes ?	Cazères	46 participants (20 élus, 9 partenaires, 13 professionnels de l'aménagement, 4 citoyens)
9/06/2023	Quelles ambitions sur le commerce, l'artisanat et la logistique pour nos communes ?	Grépiac	16 participants (10 élus, 2 techniciens, 2 professionnels de l'aménagement, 2 membres du Codev)
TOTAL			151

18 avril 2023 Quel aménagement du territoire dans un contexte de sobriété foncière ?

Intervenants :

- Hervé LEFEBVRE - président du SCoT Gascogne et représentant de la Fédération des SCoT d'Occitanie
- Dominique BUISSON - directeur de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie
- Florence FREMONT - architecte et urbaniste du CAUE

26 mai 2023 Quelles ambitions pour la qualité architecturale et paysagère de nos communes ?

Intervenants :

- Pascale HANNETEL - paysagiste-conseil de l'État
- Audrey BAYLE - chargée de mission Délégation Garonne et rivières d'Occitanie, Agence de l'eau Adour Garonne
- Jean-Sébastien DEHECQ - ingénieur sanitaire de l'ARS
- Florence FREMONT - architecte et urbaniste du CAUE

2 juin 2023 Quelles ambitions sur la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables de nos communes ?

Intervenants :

- Célia PARRA - chargée de mission transition énergétique des collectivités au Pays Sud Toulousain
- Jérôme BOINEAU - adjoint au chef PATU/chef d'unité UAT Direction Départementale des Territoires 31 /DDT)
- Fanny FAUCON - responsable du PCAET au Pays Sud Toulousain
- Annie VIU - présidente de la MRAe et David PICHOT - chef de département «autorité environnementale» et de la division Ouest à la MRAe)
- Lucas PAYA - chef de projets territoriaux Réseau Les Générateurs, porté par l'ADEME
- Sandrine CLARISSE - animatrice du réseau Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables en Occitanie /ECLR (autoconsommation collective)

9 juin 2023 Quelles ambitions sur le commerce, l'artisanat et la logistique pour nos communes ?

Intervenants :

- Floréal MUNOZ - Maire de Lagardelle-sur-Lèze
- Emmanuel GIRAUD - directeur d'études à AID Observatoire
- Cluster TenLog et retour d'expérience Agriflux
- Guy DAIME - Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Frédéric SIGAL - Chambre de Commerce et d'Industrie
- Agence Ad'Occ et Région Occitanie.



Questionnaires et réunions en communes d'octobre puis restitutions les 9 et 27 novembre

En février, puis en juillet, des questionnaires ont été transmis aux élus. Ceux-ci étaient destinés aux communes, afin de préparer les réunions de présentation en communes prévues en octobre.

Nombre de contributions des communes reçues (délibérations, courriels et courriers) :

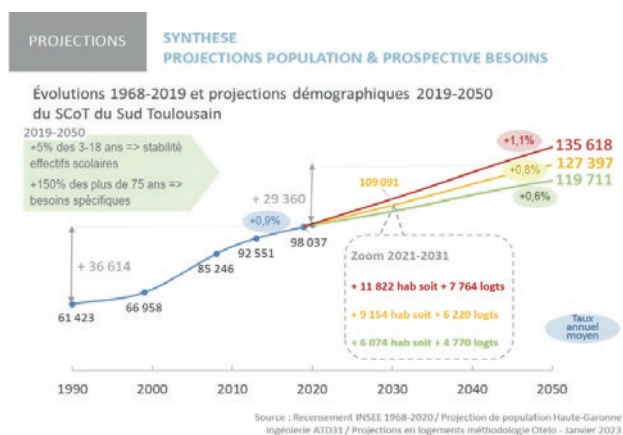
38 / 99 communes (CCCG : 15/ 48 ; CCV : 16/32 ; CCBA : 7/19)

Participants

	Nombre d'élus présents	Communes représentées	Nombre de communes invitées
2/10 à Francon	11	6	26
3/10 à Montesquieu Volvestre	27	8	18
5/10 à Montaut	27	12	14
9/10 à Grazac	19	11	19
10/10 à Lahage	14	11	22
Total (certains élus sont venus à plusieurs réunions)	98	48	99

Contenu des points soumis à la concertation

- Quelle projection démographique ?
- Quelle organisation du territoire / polarités ?
- Quels choix de mise en œuvre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette ?



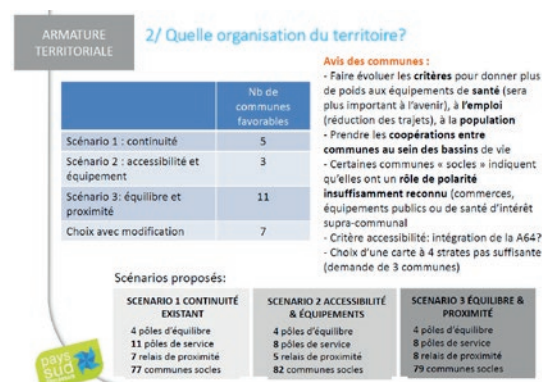
Réunion de restitutions les 9 et 27 novembre

Participants

DATE	Thématiques	Lieu	Participants
09/11/2023	Restitution de la concertation avec les communes	Carbonne	61 élus présents (5 excusés), dont 40 communes représentées, 33 maires, 3 présidents d'intercommunalité et équipes techniques des communes et intercommunalités
27/11/2023		Carbonne	63 élus présents (3 excusés), dont 35 communes représentées, 22 maires, 2 présidents d'intercommunalité et équipes techniques des communes et intercommunalités

Déroulé

- 1/ Synthèse des avis recueillis
- 2/ Propositions et hypothèses affinées sur les sujets : Tendances d'accueil (avec une présentation des choix en matière d'emploi et surfaces économiques présenté par AID) / Organisation du territoire / Objectifs et attendus / Mise en œuvre du ZAN
- 3/ Calendrier et suites du projet de révision



En 2024 (4 événements majeurs)

- Rencontres de l'eau en janvier
- Fête de la nature le 22/5/2024
- Séminaire des élus le 2/12/2024

Rencontres de l'eau des 15 et 22 janvier 2024

Ateliers du 15 janvier 2024

Commission spéciale "Rencontres de l'eau" du 22 janvier 2024



Participants

Date	Thématique	Lieu	Participants
15/01/2024	Atelier	Carbonne	36 participants dont 17 Élus, 9 Codev, 10 Partenaires
22/01/2024	Restitution et concertation sur le volet eau du SCoT	Carbonne	31 participants dont 21 Élus, 6 Codev, 4 Partenaires

Déroulé en deux étapes

Le 15/01, un atelier a eu lieu afin de présenter les enjeux de l'eau sur notre territoire par une Fresque de l'eau à destination des élus, partenaires, techniciens et membres du Codev. Le 22/01, une réunion de présentation et de concertation a eu lieu.

1/ ACTE et PCAET :

-> Restitution des entretiens de Sandrine SUCHON (sociologue du CPIE) réalisés avec des élus du territoire sur les enjeux liés à l'eau dans le cadre du projet ACTE
-> Constitution d'un groupe projet ACTE et perspectives du projet ACTE dans le cadre du PCAET

2/ ACTE et SCoT :

-> Échange sur les propositions majeures sur le volet eau pour le règlement du SCoT en révision

Fête de la nature du 22 mai 2024 de 14h à 20h30 (présentation et échanges sur le SCoT)

Participants

Une trentaine d'élus, habitants et partenaires (pas d'émargement) entre l'après-midi et la soirée.

Déroulé

L'après-midi de 14h30 à 17h :

- Expositions et quizz sur le projet d'aménagement stratégique /PAS du SCoT, sur le bilan à mi-parcours du PCAET et sur la Trame verte et bleue (Arbre et paysages d'Autan)
- Fresques sur les enjeux de la biodiversité et de l'eau (sur inscription) : Fresque de l'eau par la Waterfamily, Fresque des Zones humides par A. Elger, Fresque du sol et animations enfants par le Pays Sud Toulousain.

Soirée de 18h- 20h30

- Impact du dérèglement climatique sur le territoire - *Fanny Faucon et Nadia Estang (Pays Sud Toulousain)*
- Présentation des étapes et du projet de SCoT en cours de révision et du volet protection de la biodiversité - *Coline Etienne (Pays Sud Toulousain) et Audrey Guiraud (Even Conseil)*
- Conférence-débat sur les services écosystémiques - *A. Elger (Centre de Recherche sur la Biodiversité et l'Environnement du CNRS, Université de Toulouse) et N. Roussel (Gestion forestière Pyrénéenne)*



Conférence-rencontre | 22 mai 2024
La nature nous rend des services !
Comment la protéger ?



Culture-ETHEM

Apprenez à nos services

Créer - 31

Le 22 mai 2024

Invitation

Tous publics - Famille

Participer

Coordonnées utiles - Réservation jusqu'à 15 mai uniquement pour la participation aux fresques de l'eau et au quizz. Au choix parmi les fresques de l'eau, les zones humides ou les paysages (Pays Sud Toulousain, Jura à l'Est, Pays Sud Toulousain ou les 31 des 31).

Séminaire de présentation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du 02 décembre 2024 de 18h à 21h

Participants

130 participants dont 88 élus, 5 membres du Codev, 22 habitants et 15 partenaires

Animateurs des ateliers : Even Conseil (qui réalise l'évaluation environnementale du SCoT), AID observatoire (qui réalise le DAACL du SCoT), Haute Garonne Ingénierie (qui accompagne le Pays Sud Toulousain dans la révision du SCoT) et les agents du Pays Sud Toulousain (PCAET et SCoT).

Déroulé

Ateliers tournants de 45 min par groupes de 6 à 8 participants.



En 2025 (1 événement majeur)

- Réunion des Maires et délégués au PETR en mars

Bilan des délibérations émises par les communes sur la mise en œuvre du ZAN dans le SCoT

Nombre de délibérations

Transmises au Pays Sud Toulousain : 52/99 (dont 21 RNU)

CCV : 24/32 communes dont 6 RNU (75%)

CCCG : 18/48 dont 13 RNU (37,5%)

CCBA : 10/19 dont 3 RNU (52,63%)

= 74% hors communes en RNU

Certaines délibérations mentionnent ne pas vouloir approuver le SCoT dans l'attente d'une clarification et d'un moratoire sur l'application du ZAN.

Réunion des maires et délégués au PETR le 31 mars 2025

Participants

Environ 80 participants dont 56 communes représentées dont 22 RNU donc 72% représentées hors RNU. 28/42 délégués titulaires et 15/42 délégués suppléants.

Déroulé

- Introduction : moratoire des communes et rencontre avec le sous-préfet
- Consommation foncière : obligations actuelles et évolution suite au ZAN
- Conséquences en cas de non vote du SCoT le 28 avril prochain
- Rappel des principales évolutions prévues par le SCoT révisé (non exhaustif)
- Quels outils pour gérer la consommation foncière ?

BILAN

Le dispositif de concertation mis en place a consisté à informer et concerter largement le public, ainsi que les élus et partenaires tout au long de la révision. L'ensemble des engagements initiaux pris en 2018 ont été respectés, et on été largement dépassés au regard du nombre de réunions de concertations organisées.

Les documents produits ont été mis en ligne sur le site du Pays Sud Toulousain, au fur et à mesure de l'avancée des études. Les 4 registres mis à disposition et l'adresse mail dédiée n'ont pas généré d'observations.

Avec 12 articles de presse (La Dépêche et Petite République), 13 articles du Pays dans l'infolettres sur le SCoT (suivie par plus de 3700 personnes), 4 interviews sur la radio locale et 4 enregistrements des échanges lors de réunions de concertation, ainsi que les relais d'informations diffusés par les EPCI et les communes, et les affichages, la communication au grand public et aux élus et partenaires a été très importante.

Entre le 8 octobre 2018 et le 28 avril 2025, date d'arrêt du projet de SCoT, la démarche a fait l'objet de 31 événements majeurs et environ 30 commissions SCoT élargie, 9 ateliers thématiques et 20 comités techniques afin d'élaborer le projet de SCoT, soit plus de 90 réunions de concertations majeures.

C'est une large concertation qui a été réalisée, cependant on constate une mobilisation mitigée de la population lors des événements grand public en dépit des invitations. Les habitants ont été associés aux grands événements publics en phase de projet d'aménagement stratégique et de document d'orientations et d'objectifs, mais peu d'habitants y ont participé. Les 3 réunions publiques (ateliers de 2022, fête de la nature et présentation du DOO en 2024) ont été fréquentées par près de 300 personnes au total et ont fait l'objet de débats multiples. Ceci représente une faible partie de la population mobilisée. Cependant, la société civile a été associée à la démarche de révision à travers la participation des membres du conseil de développement et d'habitants bénévoles. Le Codev a rédigé un avis sur le projet d'aménagement stratégique qui a été présenté aux élus et pris en compte dans le projet.

Le bilan de la concertation respecte donc les modalités prévues et a pris en compte tout au long de la démarche les avis et remarques émis par les habitants, partenaires et élus.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Espace Jallier, 34 avenue de Toulouse - 31390 Carbonne
Tél. : 05 61 97 30 34 - Email : revision.scot@payssudtoulousain.fr
site web : payssudtoulousain.fr

Document réalisé par le PETR du Pays Sud Toulousain,
avec l'accompagnement technique et méthodologique de :

